

Charte de partenariat entre l'UNIS Lyon Rhône et l'Espace Info Energie Rhône-Métropole de Lyon



ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

L'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon assure un service public d'information et de conseil sur l'énergie et l'eau dans l'habitat pour les projets de construction, de rénovation ou d'installation d'énergies renouvelables. Ce service de proximité s'adresse à tous – propriétaires occupants et bailleurs, maisons individuelles et copropriétés, vendeurs et acquéreurs d'un bien immobilier.

L'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon est membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Énergétique) qui regroupe près de 400 espaces conseil en France (depuis le début des années 2000).

Localement, l'Espace Info Énergie est porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Lyon (ALEC Lyon) et l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) qui ont pour projet associatif d'accompagner la transition énergétique de leur territoire respectif.

C'est un service d'intérêt général, gratuit, indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial, financé par l'Agence de la transition énergétique (ADEME), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités du Rhône.

Pourquoi ce partenariat ?

L'achat est un moment propice à la réalisation de travaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique d'un logement. **Les professionnels de la transaction immobilière sont donc des acteurs clés pour sensibiliser les futurs propriétaires à la rénovation performante et les orienter vers le service Info Énergie.**

Avec le soutien de :



Cette charte d'engagements respectifs intervient dans le cadre du programme national **Actimmo** qui vise à informer et mobiliser les professionnels de la transaction immobilière (agences immobilières, agences bancaires, courtiers et notaires) sur les enjeux de la rénovation énergétique performante des logements, en leur donnant les moyens d'accompagner leurs clients en ce sens.

Elle a pour objectif d'engager un partenariat de long terme entre la Unis Lyon Rhône et l'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon, et de valoriser les professionnels de l'immobilier ainsi engagés en faveur de la rénovation énergétique performante dans la dynamique de transition énergétique nationale et locale.

ARTICLE 2 : LES SIGNATAIRES

Les parties signataires de la présente charte de partenariat sont :

D'une part :

L'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon, ci-après nommé « Espace Info Énergie » représenté par M.Philippe Guelpa Bonaro, en qualité de Président de l'ALEC LYON et, MME Caroline Barlerin, en qualité de Coordinatrice générale de l'Agence pour la Transition Énergétique du Rhône(ALTE 69).

Et,

D'autre part :

L'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS Lyon Rhône), sise, 4, rue de la République, 69001 LYON, représentée par M, Patrick Lozano, en sa qualité de Président.

Les parties présentes à la signature de la charte décident communément de se conformer aux engagements ci-après.

ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Axe Sensibilisation et Formation

- 1- Accompagner l'UNIS Lyon Rhône dans les actions de sensibilisation de ses adhérents.
- 2- Proposer la formation la plus complète possible aux directeurs d'agence, au sein des différentes commissions de l'UNIS, et, au cours des événements organisés par le syndicat (universités, assemblée générale...) sur le thème de la rénovation performante. Les membres de l'UNIS Lyon Rhône peuvent bénéficier d'une formation annuelle sur un format allant d'une heure à une demi-journée, en présentiel ou visioconférence. Les sujets abordés en formation sont à co-construire avec l'UNIS Lyon Rhône pour répondre à ses besoins et attentes (aides financières, matériaux, énergies renouvelables, modes de chauffage, etc.).

Avec le soutien de :

- 3- Remettre aux agences adhérentes le livret « Agents immobiliers – Votre mémo rénovation énergétique ».
- 4- Informer régulièrement l'UNIS Lyon Rhône, via l'envoi d'une newsletter dédiée, sur les actualités locales et nationales en lien avec le thème de la rénovation performante. La newsletter est adressée à l'adresse email suivante :

Axe Conseil et Accompagnement

- 1- Se rendre disponible pour échanger avec l'UNIS Lyon Rhône sur des questions liées à la rénovation énergétique (techniques ou financières) et repérer les freins aux actions de rénovation performante.
- 2- Offrir aux adhérents de l'UNIS Lyon Rhône une visite Préco'immo sur un bien en vente dans le portefeuille de l'agence. Cette opération a pour objectif de délivrer, sous la forme d'un rapport pédagogique, un ensemble de recommandations à destination des futurs acquéreurs pour la réalisation de travaux visant le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation). Les Préco'immo sont possibles dans la mesure où elles sont financées par le programme Actimmo ou par une collectivité partenaire.
- 3- Accompagner l'acquéreur d'un logement ayant bénéficié d'une visite Préco'immo pour affiner et personnaliser les travaux décrits dans le cahier de recommandations et le guider dans le montage des dossiers d'aides financières et dans le choix de ses professionnels.

Axe Communication

- 1- Capitaliser et valoriser les professionnels engagés à travers deux outils :
 - A l'échelle nationale : **le site internet du programme Actimmo** qui cartographie les acteurs de la transaction immobilière engagés pour la rénovation performante.
 - A l'échelle du Rhône et de la Métropole de Lyon : **l'annuaire des professionnels de l'Espace Info Énergie** qui référence des professionnels mettant en œuvre des solutions s'inscrivant dans l'objectif de division par 4 des consommations d'énergies et d'émissions de CO₂ à l'horizon 2050.
- 2- Mettre à disposition de l'UNIS Lyon Rhône des supports de communication papier et numériques à remettre à leurs adhérents, et, à destination de leurs clients aux moments clés de leur parcours résidentiel : location, achat, construction, rénovation, gestion de patrimoine.
- 3- Autoriser l'UNIS Lyon Rhône à faire figurer les coordonnées de l'Espace Info Énergie dans les annonces des biens en vente au sein de ses agences adhérentes, afin d'informer les potentiels acquéreurs de l'accompagnement et des aides financières dont ils pourraient bénéficier.

Avec le soutien de :

- 4- Permettre aux agences affiliées à l'UNIS Lyon Rhône d'afficher en vitrine leur engagement pour la rénovation énergétique performante à travers la signature de la présente charte, au moyen d'un macaron autocollant fourni par l'Espace Info Énergie.
- 5- Organiser en partenariat avec l'UNIS Lyon Rhône un évènement mettant en avant l'intérêt de la rénovation performante au travers, par exemple, de la visite d'un bien vendu par l'une des agences membres après rénovation performante.

ARTICLE 4 : LES ENGAGEMENTS DE L'UNIS LYON RHONE

Axe Sensibilisation et Formation

- 1- S'inscrire, par un engagement volontaire et motivé, dans la démarche de réduction des consommations énergétiques visées par le Plan Climat de la Métropole de Lyon et de son Schéma Directeur Énergie.
- 2- Participer, *a minima* une fois par an, à une intervention de l'Espace Info Énergie dans l'objectif de faire monter en compétence les membres des différentes commissions (administration de biens, transaction, tertiaire) de l'UNIS Lyon Rhône, afin de conseiller leurs clients sur le sujet de la rénovation énergétique et les informer des dispositifs d'accompagnement qui existent localement. Cette session de formation ou d'actualités pourra avoir lieu en présentiel ou en visioconférence, le thème et le format seront à définir avec l'Espace Info Énergie.
- 3- Identifier au sein de l'UNIS Lyon Rhône, un-e référent-e afin de faire vivre cette thématique de la rénovation énergétique : M. Patrick Lozano

Axe Conseil et Accompagnement

- 1- Informer les adhérents de l'existence d'un service d'intérêt général, sans intérêt commercial et indépendant des fournisseurs d'énergie et de matériaux, compétent pour aider leurs clients dans leurs projets de rénovations énergétiques d'un point de vue technique, les renseigner sur les aides financières, les orienter vers des professionnels référencés et les accompagner dans l'ensemble de ces démarches.
- 2- Encourager les membres de l'UNIS Lyon Rhône, à solliciter l'Espace Info Énergie, à travers des opérations Préco'immo, pour un apport d'expertises et de recommandations liées à la performance énergétique des biens en vente dans leurs agences.

Axe Communication

Avec le soutien de :

- 1- Mettre à disposition des agences affiliées, un ensemble de brochures et/ou marques pages fournis par l'Espace Info Énergie, présentant des informations sur la rénovation énergétique performante et les coordonnées de l'Espace Info Énergie.
- 2- Afficher les coordonnées de l'Espace Info-Énergie sur les annonces des biens à rénover en vente chez les adhérents pour informer les potentiels acquéreurs de l'accompagnement et des aides dont ils pourraient bénéficier.
- 3- Autoriser l'Espace Info Énergie à utiliser l'adresse de l'UNIS Lyon Rhône afin de pouvoir l'identifier sur la cartographie nationale des professionnels de l'immobilier engagés pour la rénovation performante disponible sur <https://programme-actimmo.com/carte-actimmo/>.

ARTICLE 5 : GESTION DES DONNÉES CONFIDENTIELLES

Par défaut, la charte considère que les données lui étant liées ne sont pas confidentielles. Les parties conviennent cependant de définir comme confidentielles les informations suivantes :

- Toutes les données individuelles, propriété des ménages : droit à l'image, données de consommations énergétiques, factures etc.

ARTICLE 6 : MODIFICATION DE LA CHARTE

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution, ou de la durée de la présente charte, convenue d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la charte, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1 de la présente charte.

ARTICLE 7 : DURÉE DE LA CHARTE

La présente charte prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin :

- Si l'une des deux parties manque à ses engagements,
- Si l'une des deux parties formule expressément son souhait de mettre fin au partenariat convenu dans la présente charte.

Fait à LYON, le 12/04/2021

Signatures :

L'Espace Info Énergie
Rhône Métropole de Lyon

Le Président de l'UNIS LYON
RHONE
M. PATRICK LOZANO

Le Président de l'ALEC LYON
M. PHILIPPE GUELPA BONARO

La Coordinatrice Générale de l'ALTE 69
MME CAROLINE BARLERIN



Avec le soutien de :